# APL en temps réel :
## votre droit s'adapte à votre situation

À partir du 1er janvier 2021

Une aide universelle pour **6,6 millions de ménages bénéficiaires**

### UN SEUL CHANGEMENT

À partir du **1er janvier 2021,** les aides personnelles au logement (APL) sont calculées tous les trois mois, sur la base des revenus des douze derniers mois connus et non plus tous les ans sur la base des revenus perçus deux ans avant.

### CE QUI NE CHANGE PAS

- Les conditions d'accès
- Le mode de calcul
- La démarche de demande
- Le versement mensuel de l'aide à date fixe
- Pas d'impact pour les personnes dont les ressources n'évoluent pas

### DATES CLÉS

1er versement des aides au logement calculé sur les 12 derniers mois

**25 JANVIER**
pour les locataires du parc HLM

**5 FÉVRIER**
pour les locataires du parc privé